

Affaire du lycée-collège privé sous contrat de Bétharram

François BAYROU, Premier ministre et maire de Pau : « *Si je ne savais pas, d'autres savaient...* » (18 février 2025)

Philippe DELORME, secrétaire général de l'enseignement catholique : « *C'est toute la société qui doit au quotidien veiller sur nos enfants pour qu'ils soient protégés. Toute la société est responsable. Il n'y a pas que l'école, il n'y a pas que l'école catholique* »... (20 février 2025)

Comme toujours dans les affaires sordides de pédo-criminalité impliquant l'Église et les institutions religieuses, nous avons le déni, puis le mensonge et ensuite on se défausse sur « *les autres*¹ ». Cependant, nous verrons qu'au-delà des mensonges ou des semi-vérités du vieux routier madré de la politique qu'est François Bayrou, l'affaire de Bétharram soulève à nouveau la question de la guerre scolaire qui ne s'est jamais éteinte (eh oui !), tout particulièrement depuis l'adoption de la loi Debré en 1959, finançant l'enseignement privé (catholique à 96%).

Le lycée-collège Notre-Dame de Bétharram dénommé à présent Le Beau Rameau , est à moins de trente kilomètres de Pau et à dix-neuf kilomètres de Lourdes (dans le département voisin). Il est fondé en 1837 par un ancien séminariste basque Michel Garicoïts¹, canonisé par le pape Pie XII. Comme dans tous les établissements privés *sous contrat*, la direction sélectionne les élèves². Les résultats sont bons aussi est-il particulièrement prisé par la bonne société de Pau. Il n'a plus de pensionnat et scolarise actuellement 520 élèves, de la maternelle au lycée.

Il y avait certes des rumeurs, mais certaines choses se précisent de 1987 à 1993, Notre-Dame de Bétharram est sous la direction d'un prêtre, Pierre Silviet Carricart. En 1988, il est mis en examen pour viol et tentative de viol sur mineurs de moins de 15 ans. Le juge d'instruction le met en cause et ordonne la détention préventive (il y restera deux mois). Rappelé au Vatican, il se suicide³ à Rome en se jetant dans le Tibre en 2000... L'épouse de François Bayrou assiste aux obsèques.

En 1995 Françoise Gullung, professeure de mathématiques pendant 2 ans à Bétharram, s'alarme des cris d'un élève et en fait part à Élisabeth Bayrou, l'épouse de François Bayrou chargée des cours de catéchisme. Pas de réaction. L'infirmière fait un signalement à l'Inspection d'académie.

En 1996, des parents portent plainte contre un surveillant. Un élève a perdu l'audition (il en garde des séquelles) à la suite d'une « *gifle* ». Le surveillant est condamné à 5 000 francs d'amende.

¹Il fonde même une Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram . Le culte au du Sacré Cœur, est renouvelé au XIXe XXe siècle tout particulièrement par les jésuites.

²La Cour des comptes, dans son rapport de juin 2023 avait déjà pointé le « *net recul de la mixité sociale et scolaire* » dans l'enseignement privé sous contrat. L'éphémère ministre de l'Éducation Pap Ndiaye avait immédiatement été sermonné sur la question et chacun se souvient de la « *gaffe* » et des mensonges de sa successeure Amélie Oudéa-Castéra concernant la solarisation de son fils au lycée privé Stanislas de Paris (lui aussi sous contrat).

³Ce suicide - pourtant condamné par les chrétiens - n'est pas sans rappeler le « *suicide* » du banquier du très catholique « *Banco Ambrosiano* », Roberto Calvi, retrouvé pendu sous un pont à Londres en juin 1982.

L'établissement soutient le surveillant. Suite à d'autres plaintes, François Bayrou ordonne une inspection, qui ne donne rien. Mais le 19 février 2025, l'inspecteur académique (âgé à présent de 88 ans, il témoigne sous le pseudonyme - sic - de « *Camille* », revient sur son rapport de 1996, fait son *mea culpa*, et « *reconnait ne pas avoir cherché ce qui s'est passé [...]. J'ai fait un rapport qui ne tient pas la route actuellement*⁵. »

L'affaire éclate en 2023, le silence de François Bayrou interrogé. Il est maire de Pau, a été député de la circonscription pendant une vingtaine d'années, président de la communauté d'agglomérations pendant presque onze ans, ministre de l'Éducation nationale de 1993 à 1997 (sous le gouvernement d'Édouard Balladur)⁴, époux d'une chargée de catéchèse et père d'enfants scolarisés à « *Notre-Dame de Bétharram* ». Selon certaines victimes et témoins, il aurait été alerté à de nombreuses reprises par des victimes, leurs parents, des enseignants. Sans que les agissements ne cessent.

En octobre 2023, Alain Esquerre, ex-pensionnaire, crée un groupe *Facebook* « *Les anciens du collège et lycée de Bétharram, victimes de l'institution* ». Le 31 janvier 2024, le Parquet de Pau ouvre une enquête préliminaire. 14 février 2024 un surveillant est écarté, plainte de 8 anciens élèves. Deux personnes incriminées sont toujours en vie et un prêtre décédé. 14 agresseurs adultes identifiés.

En 2024, les informations se succèdent⁵ : *Sud-Ouest*, 13 février 2024, *Golias*, 14 février 2024, *Le Monde* 12 mars 2024, *La Dépêche du Midi*, etc. Le 5 février 2025, deux journalistes de Médiapart David Perrotin et Antton Rouget ouvrent un dossier.

Le 18 février, répondant à l'interpellation de la députée socialiste Colette Capdevielle, qui citait le juge d'instruction Christian Mirande, François Bayrou répond qu'il connaît bien le magistrat (« *c'est mon voisin depuis 50 ans* ») mais affirme qu'il n'est jamais « *jamais* » intervenu, « *ni de près ni de loin* », auprès de la justice. Le député LFI Paul Vannier, énumère tous ces liens qui auraient pu amener François Bayrou à savoir ce qu'il se passait au sein de l'institution. « *Vous avez toujours affirmé n'avoir rien su, rien vu, rien entendu. En 1996, vous vous rendez sur place pour soutenir l'établissement après le dépôt d'une première plainte pour violences sur un enfant. En 1998, vous tentez d'obtenir à des fins personnelles des informations pourtant couvertes par le secret de l'instruction auprès du juge saisi du dossier d'un élève victime de viol* », continue-t-il, reprenant les récentes révélations de Médiapart et de la presse locale, notamment France 3 Aquitaine.

Et François Bayrou ira rencontrer – charité chrétienne ? – pendant trois heures les victimes « *... vous voulez que je vous le jure, croix de bois, croix de fer, je n'étais pas au courant et ils ont dit eux-mêmes qu'ils n'étaient pas au courant - en montrant les victimes - [...] je savais pour cette plainte qui avait été déposée pour une claque, j'ai demandé une inspection, cette inspection a été conduite jusqu'à son terme, et pour le reste [...] les sévices sexuels, je n'en ai jamais entendu parler et mes enfants étaient scolarisés*

⁴Souvenons-nous de la gigantesque manifestation à Paris du 16 janvier 1994 pour la défense de l'école laïque – 1 million de personnes – contre la réforme de la loi Falloux proposée par François Bayrou. Elle visait à déplaçonner la possibilité pour les collectivités locales de subventionner les investissements des établissements d'enseignement privé. Ce fut un échec pour Bayrou.

⁵L'ensemble de « l'affaire Bétharram » est assez bien documenté sur [Youtube Ouest France](#) « *On vous résume l'affaire qui implique François Bayrou* ». Réalisation Amélie Joret.

dans l'établissement ». Dans sa pitoyable défense, François Bayrou a même osé une comparaison avec « l'affaire Baudis ». Il sait très bien que la campagne de diffamation contre l'ancien maire de Toulouse était instrumentalisée par des individus liés à la pègre (d'aucuns avaient même soupçonné une machination de son « ami » Philippe Douste-Blazy...). Cela n'a rien à voir avec des faits avérés.

Quelles conclusions tirer ?

À l'heure actuelle, il y a quasiment 140 dépôts de plainte, une soixantaine pour viol. Et puis visiblement cette situation remonte à trente ou cinquante ans... il y aura donc prescription pour nombre de cas (d'après les dernières informations), il y a eu trois mis en cause, dont un prêtre décédé...

François Bayrou pouvait-il tout ignorer ? Il bénéficie de la « confiance » du président de la République, Emmanuel Macron. Au vu de la versatilité du personnage, jusqu'à quand ?

Une demande d'enquête parlementaire est faite. Va-t-elle aboutir ?

Il y devrait y avoir certainement y avoir certainement des mesures administratives et juridiques. Remarquons que les services académiques ont été bien *tolérants* et *bienveillants* envers cet établissement privé *sous contrat* (collusion locale ?) Que faudrait-il envisager ? Fermer l'établissement ? Ne rêvons pas. Dénoncer le contrat (c'est ce qui s'est pourtant passé avec le lycée musulman Averroès) ? Qui pourrait payer les indemnités pour les victimes. L'Église ? L'État (puisque coresponsable) ?

Et puis, question des questions : abrogation, enfin de la loi Debré, fin des financements au du privé !

Enfin, il y a le contexte local au-delà de la question des écoles confessionnelles sous contrat, il existe une dimension qu'oublie les médias concernant une *"omerta"* spécifique : c'est *l'imbrication profonde entre l'Église et les notables politiques et caciques régionaux dans les départements certaines aires des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques (Pays basque, Bigorre et Béarn⁸)*. Si l'on veut avoir un emploi (depuis la femme de ménage, l'aide-soignante, l'infirmier·e, jusqu'à la serveuse, le garçon de café ou l'employé·e de PME, etc.), il faut avoir des *"appuis"* ou des *"recommandations"* dans l'Église, par les curés, les religieuses ou les évêques (Bayonne, Cambo, Anglet, Saint-Jean-Pied-de-Port, Urrugne, etc.) C'est dans la continuité des années 30 avec les politiciens comme Ybarnegaray. Il suffit de voir la liste des édiles locaux, Biarritz, Anglet, Bayonne, Pau, Lourdes, etc. ; Alliot-Marie, Douste-Blazy, Lassalle, Arostéguy, Bayrou, etc...même s'il y a des exceptions qui confirment la règle, évidemment comme André Labarrère à Pau...mais c'était il y a bien longtemps.

Francis Pallarés Aran, 24 /02 / 2025

À consulter

Un article de France INFO 3 Nouvelle Aquitaine écrit par Lisa Douard, publié le 11/02/2025 à 17h17 mis à jour le 17/02/2025 à 17h50 **Violences sexuelles à Bétharram. "Tout est faux" : interpellé à l'Assemblée, François Bayrou affirme "ne pas avoir été informé" et menace de porter plainte**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/pyrenees-atlantiques/pau/tout-est-faux-interpelle-sur-betharram-a-l-assemblee-francois-bayrou-assure-n-avoir-pas-eu-connaissance-des-violences-sexuelles-3106405.html>